

La Maison du tourisme du Livradois-Forez met en place une note d'information pour créer du lien avec les prestataires touristiques, les acteurs et élus locaux. Voici déjà la #05. Toute l'équipe vous souhaite une très bonne et heureuse année 2020.

### **# 1. Les Rendez-vous du Tourisme**

Les quatre Rendez-vous du tourisme organisés à Moissat, Thiers, Ambert et Saint-Anthème ont permis des échanges entre les prestataires touristiques et l'équipe technique de la MDT. Occasion d'éclaircir certains services et de développer de futurs partenariats. Pour toutes demandes complémentaires ou suggestions concernant des évolutions possibles du pack partenaire, vous pouvez prendre contact avec Mégane SOCIER ([megane.socier@vacances-livradois-forez.fr](mailto:megane.socier@vacances-livradois-forez.fr)), chargée de coordination des relations avec les prestataires touristiques.

### **# 2. Bilan de la journée de sensibilisation à la commercialisation en ligne**

Considérant que 68 % des vacanciers réservent leurs vacances uniquement sur internet, une journée de sensibilisation des acteurs touristiques au développement de la commercialisation en ligne s'est tenue le 18 décembre dernier, en présence d'Aurore Rodde, du comité régional au développement touristique d'Auvergne Rhône-Alpes. L'objectif principal était de présenter les évolutions en cours en matière de vente en ligne (en 2 sessions d'une demi-journée). Près de 50 prestataires touristiques étaient présents. Les supports présentés sont consultables ici : <https://www.vacances-livradois-forez.com/espace-pro/services-de-vente-en-ligne/tutoriels/>

### **# 3. Le catalogue *Jeune public 2020* est sorti**

La campagne de démarchage des publics jeunes pour 2020 est partie. Le nouveau catalogue *Jeune public* et *groupe 2020* consultable ici : <https://www.vacances-livradois-forez.com/sejourner/infos-pratiques/brochures-interactives/>

### **# 4. Cyclo les copains 2020 : la montée vers le Puy-de-Dôme**

La Cyclo Les copains propose en 2020 une nouveauté : des circuits de 2 et 3 jours en vélo comprenant la montée au sommet du Puy-de-Dôme. Les inscriptions en ligne ont été fermées au bout de 3 jours avec pas moins de 400 participants inscrits. La Maison du tourisme qui gère les inscriptions des cyclistes au sein des différents hébergements est partenaire de l'évènement.

### **# 5. Plus de 60 prestataires ont signé la convention d'utilisation de la marque « Livradois-Forez, parc naturel régional en Auvergne »**

Afin de faire connaître et rayonner notre territoire, les acteurs touristiques du territoire sont invités à rejoindre les 60 premiers signataires de la convention d'utilisation de la marque « Livradois-Forez » (<https://www.vacances-livradois-forez.com/espace-pro/le-code-de-marque/>). Notre destination mérite d'être connue et vous êtes les principaux prescripteurs, utilisez les outils gratuits mis à votre disposition.

Les 5 collectivités membres de la Maison du tourisme ont adopté, pour leur part, le 06 décembre dernier, le principe de développer cette marque sur l'ensemble de leurs supports d'information et de communication touristique à destination des visiteurs.

Pour tout complément, n'hésitez pas à prendre contact avec Anna-Maria VEYRET, chargée du déploiement du code de marque ([anna-maria.veyret@vacances-livradois-forez.fr](mailto:anna-maria.veyret@vacances-livradois-forez.fr)).

### **# 6. Mieux travailler avec le comité régional au tourisme Auvergne Rhône Alpes (CRT)**

Le comité régional développe sa stratégie autour du « tourisme bienveillant » et a réalisé une petite vidéo de présentation : <https://www.youtube.com/watch?v=qqkjmOgrwac>

Le CRT propose également de nombreux services aux acteurs régionaux. N'hésitez pas à consulter le guide des services : <http://pro.auvergnerrhonealpes-tourisme.com/res/44a9dca5db88760b1299d38c05427b3316a34fa3.pdf>

## **# 7. Auvergne destination volcan : une nouvelle dynamique**

Le conseil départemental du Puy-de-Dôme et le conseil général du Cantal se sont associés pour développer ensemble « Auvergne, destination volcans ». Un site internet est sorti à l'automne dernier. Pour la première fois, l'ensemble des offices de tourisme du Puy-de-Dôme s'associent pour développer des collaborations fortes avec ces nouveaux partenaires. Vous pouvez consulter le site ici : [www.auvergne-destination-volcans.com](http://www.auvergne-destination-volcans.com)

## **# 8. Clôture des inscriptions du pack partenaire 2020**

Nous souhaitons la bienvenue aux prestataires ayant rejoint la Maison du tourisme (en adhérant et en souscrivant à un pack) et remercions toutes les personnes ayant renouvelé leur confiance en la Maison du tourisme pour 2020. Pour les nouveaux prestataires touristiques ou les éventuels retardataires, sachez que le pack partenaire ou publicitaire est toujours disponible. Vous pouvez y souscrire en vous rendant sur : <https://partenaires.vacances-livradois-forez.com/>. Seul le service « Valorisation de votre structure sur le magazine de destination » et les encarts publicitaires s'y rapportant en sont plus possibles, car la maquette du Magazine de destination est en cours de finalisation.

## **# 9. Mises à jour 2020 des fiches d'informations (APIDAE) des prestataires touristiques**

Comme tous les ans, la Maison du tourisme incite les prestataires touristiques à mettre à jour et retourner les fiches d'information (APIDAE) de leur activité (tarifs, ouverture, équipements...). La Maison du tourisme en a besoin pour l'édition du Magazine de destination, le site internet et les guides hébergements. Pour les retardataires, il est encore temps de le faire, en la retournant à votre bureau d'information touristique de proximité.

Le prochain magazine de destination va paraître au printemps. Comme l'an dernier, il présentera un carné d'idées regroupant l'ensemble des encarts des prestataires d'activités et des restaurateurs. Les prestataires concernés ont dû recevoir un « Bon pour insertion » pour vérification des mises à jour 2020 puis un « Bon à tirer » (en janvier/février) avant impression pour validation définitive.

Pour la parution des guides d'hébergements numériques, les prestataires d'hébergements recevront un « Bon pour insertion » (en février/mars) pour vérification des mises à jour puis un « Bon à tirer » (en mars) pour validation définitive avant mise en ligne et impression.

## **# 10. Espace pro du site internet**

A toute fin utile, il est rappelé que le site internet de la Maison du tourisme propose un espace pro dédié spécifiquement à tous les professionnels du tourisme qui souhaiteraient avoir des informations sur la Maison du tourisme, ses missions, les services qu'elle propose, les comptes-rendus des différentes réunions, etc. Rendez-vous sur <https://www.vacances-livradois-forez.com/espace-pro>.

## **# 11. Mouvement de personnels**

Depuis début décembre, le bureau d'information touristique de Thiers a accueilli deux nouvelles collègues : Audrey Planat (chargée des relations avec les prestataires locaux et guide conférencière) et Mathilde Julien (animatrice de destination, chargée de la valorisation des animations et guide conférencière). Alexandra Chastenot qui était en congés maternité puis parental a fait part de son souhait de développer sa propre activité. Nicolas Pinaud qui l'avait remplacé, va donc continuer l'aventure. Enfin Denis Cibien vient de nous informer de son départ de la Maison du tourisme pour Billom communauté, collectivité pour laquelle il travaillait déjà à mi-temps. Son remplacement sera donc à prévoir dès le début de l'année 2020.

## **# 12. Dates à retenir**

- Conseil d'administration de la Maison du tourisme : jeudi 20 février à 14H00 à Saint-Gervais-sous-Meymont.
- Assemblée générale de la Maison du tourisme : Jeudi 12 mars à 14h00 à Saint-Gervais-sous-Meymont.
- Salon de la randonnée (Lyon) : Vendredi 20 au dimanche 22 mars